



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DE LA REGION DE BOURGOGNE

**19 janvier 2006 : Remise du Prix Régional
de la Société d'Encouragement des Métiers d'Art (SEMA)**

Paul RONCIERE, Préfet de la Région de Bourgogne, Préfet de la Côte d'Or, remet aujourd'hui le Prix Régional de la Société d'Encouragement des Métiers d'Art (SEMA) à Monsieur et Madame Guillaume et Magali DEFERT, lauréats désignés par le jury qui s'est réuni le 2 décembre dernier.

Ce prix récompense chaque année des professionnels confirmés des métiers d'art. Il vise à promouvoir l'excellence des savoir-faire.

Le concours, organisé chaque année, porte alternativement sur trois thèmes :

- ✓ les métiers de la création contemporaine
- ✓ les métiers de la tradition
- ✓ les métiers de la restauration conservation.

L'année 2005 a été consacrée aux métiers de la tradition. Les concurrents au prix régional sont les lauréats des prix départementaux. Le lauréat du prix régional est habilité à concourir au prix national.

Le jury réuni le 2 décembre dernier a statué à partir des candidatures des 4 lauréats départementaux. Outre Monsieur et Madame DEFERT, verriers, lauréats du Prix départemental de l'Yonne, dont l'œuvre a recueilli les suffrages du jury régional, participaient également :

- ✓ Monsieur Didier CAILLOUX, tailleur de pierre à Châtillon-sur-Seine, lauréat du prix départemental de la Côte d'Or,
- ✓ Madame Véronique DUREY, potière, archéologue, céramologue à La Chapelle Saint André, lauréate du prix départemental de la Nièvre,
- ✓ Monsieur François FRESNAIS, potier à Sampigny-les-Maranges, lauréat du prix départemental de Saône-et-Loire.

Le prix SEMA 2005 Bourgogne est doté de 1 600 € offerts par la Banque Populaire de Bourgogne-Franche Comté et d'un publi-reportage. Les trois autres finalistes, sans classement, recevront un prix de 250 € chacun par la Chambre Régionale de Métiers de Bourgogne qui bénéficie, pour cette dotation, du soutien financier de l'Etat et du Conseil Régional dans le cadre du programme régional des métiers d'art.

L'attribution du Prix Régional SEMA, dans le cadre solennel de l'Hôtel de Préfecture permet d'offrir à son bénéficiaire une promotion dont les retombées sont importantes compte tenu de ce que les métiers d'art reposent essentiellement sur la notoriété des professionnels.

Les visuels de l'œuvre primée peuvent être obtenus auprès de :

Elodie Bourgoïn, Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne, au
03.80.28.81.00